

GRENOBLE CAPITALE VERTE DE L'EUROPE

Retour sur
8 ANS DE MANDAT MUNICIPAL

DEPARTEMENT ALPES MARITIMES
GRENOBLE
en
COMMUN



Sommaire

- P.3 GRENOBLE EN COMMUN, UN MAIRE, UNE ÉQUIPE**
- P.4 S'ADAPTER POUR MIEUX PREPARER L'AVENIR**
- P.5 POURSUIVRE LA RECONQUETE DE L'ESPACE PUBLIC**
- P.6 L'EAU ET GRENOBLE : UNE HISTOIRE TUMULTUEUSE**
- P.7 UN CHANGEMENT D'AIR NECESSAIRE**
- P.8 PROTEGER LE VIVANT, DEVELOPPER LA NATURE EN VILLE**
- P.9 0% NUCLEAIRE, 100% D'ENERGIE VERTE : C'EST POSSIBLE ET ON LE FAIT**
- P.10 ASSURER TOUTES LES SECURITES**
- P.11 ACCELERER POUR L'ÉGALITE, INNOVER POUR L'ACCES AUX DROITS**
- P.12 CONSTRUIRE LA VILLE AUTREMENT**
- P.13 UNE DEMOCRATIE RENOUVELÉE**
- P.14 MISER SUR LA JEUNESSE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**
- P.15 CULTURE(S)**
- P.16 GRENOBLE, VILLE PIONNIERE, D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN**

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX



ET SUR GRENOBLEENCOMMUN.FR

GRENOBLE EN COMMUN - VILLE DE GRENOBLE
11, BOULEVARD JEAN PAIN 38000 GRENOBLE
04 76 76 33 22 - GROUPE.GEC@GRENOBLE.FR

DIRECTION DE PUBLICATION :
MARGOT BELAIR ET ANTOINE BACK
AÔUT 2022

Édito

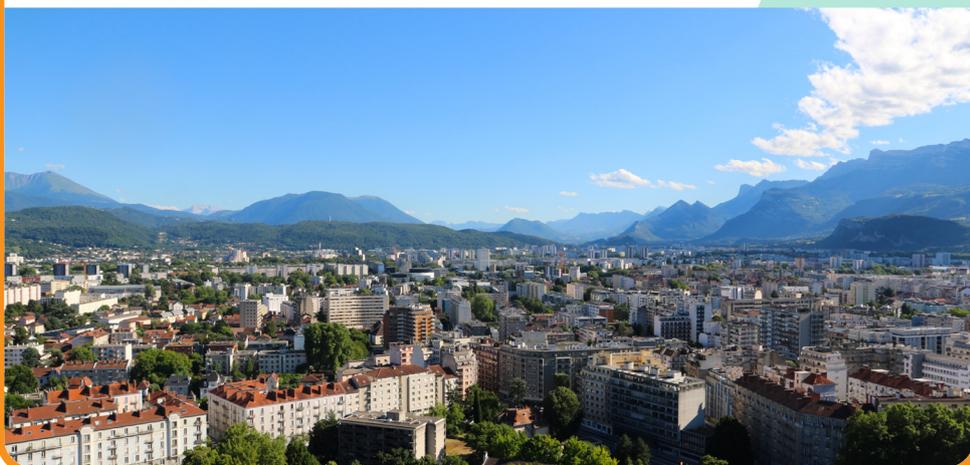
En 2014, Grenoble devenait la première grande ville de France à élire un maire écologiste et une équipe issues des principaux mouvements de la gauche anticapitaliste. Derrière Eric Piolle, 41 élu-es issu-es du Parti de Gauche, d'EELV, d'Ensemble !, de Nouvelle Donne, de mouvements locaux (Ades et Réseau Citoyen) et de citoyen-nés s'engageaient pour transformer la ville. Cette aventure collective trouvait ses origines dans une histoire déjà longue : celles d'habitantes et habitants, de militantes et militants, mobilisé-es localement, dans les années 1990 à 2010, pour faire tomber un maire corrompu, pour la remunicipalisation de l'eau, pour préserver un poumon vert de la ville de la construction d'un grand stade, pour sauver un lycée symbole de la mixité, pour stopper le projet d'urbanisme pharaonique de l'Esplanade...

Le projet était commun et écrit collectivement : 120 engagements axés autour de quatre piliers pour construire une ville à la démocratie renouvelée, ériger un bouclier social et écologique, bâtir une ville à taille humaine, et entamer la construction de la Métropole pour en faire un véritable outil de coopération. La vision était commune et partagée ; c'est pourquoi la majorité municipale de 2014 a fait le choix de se constituer autour d'un groupe unique, pour continuer de construire ensemble et convaincre plus largement encore.

En 2020, de nouveaux mouvements rejoignaient l'aventure : le PCF, Génération.s, le Parti animaliste, Génération écologie, la France insoumise et des membres du Parti socialiste préfiguraient avec un temps d'avance, à l'échelle locale, la NUPES nationale. Choix est fait de construire le projet à 1000 mains, avec les habitantes et habitants et de le porter ensemble dans le groupe des 45 élu-es Grenoble en Commun. Là où le développement durable compartimentait autrefois l'action, nous proposons un nouveau triptyque prenant en compte les liens, les ponts, les convergences, les synergies. Un triptyque dont les piliers avancent ensemble, et non pas l'un après l'autre : garantir les sécurités du quotidien ; chérir les biens communs ; nourrir le désir de sens.

Alors que la crise sanitaire, sociale et écologique paralysait le monde, Grenoble faisait le choix de rester fidèle à son esprit pionnier et d'accélérer. Avec un score de 46,67% au premier tour, Grenoble en Commun faisait mieux que le second tour de 2014, démontrant, s'il le fallait, l'adhésion des Grenobloises et Grenoblois au projet porté depuis 6 ans. Avec 53,13% au second tour dans le cadre d'une quadrangulaire, nous devenions la majorité sortante la mieux réélue du pays.

Deux ans après cette réélection, nous n'oublions pas notre histoire commune. Au contraire : renforcé-es par un fort réseau de villes écologiques, solidaires et citoyennes, appuyé-es par des militant-es à travers tout le pays, nous mettons tout en œuvre afin de faire émerger des espoirs locaux et faire bouger les lois face aux politiques nationales toujours plus libérales, antisociales, et manquant d'ambitions pour construire un lendemain viable.



GRENOBLE EN COMMUN, UN MAIRE, UNE ÉQUIPE



Éric Piolle
Maire



Isabelle Peters
Première adjointe,
Maire Adjointe du Secteur 5



Gilles Namur
Espaces publics,
Nature en ville, Biodiversité
& Fraicheur, Mobilités



Lucille Lheureux
Culture[s]



Alan Confesson
Maire Adjoint du Secteur 2



Chloé Pantel
Maire Adjointe du Secteur 6



Maxence Alloto
Commerces, Artisanat,
Économie locale
et Vitalité de proximité



Anouche Agobian
Maire Adjointe du Secteur 3
Administration générale
et Questure



Hakim Sabri
Maire Adjoint du Secteur 4



Margot Belair
Urbanisme



Olivier Bertrand
Maire Adjoint du Secteur 1



Annabelle Bretton
Éducation populaire, Jeunesse,
Vie associative et Démocratie
participative



Antoine Back
Risques, Prospective, Résilience
territoriale, Évaluation et
nouveaux indicateurs,
Stratégie alimentaire



Kheira Capdepon
Ainé-es, Aidant-es
et Intergénérationnel



Emmanuel Carroz
Mémoire, Migrations et
Coopérations internationales,
Europe



Christine Garnier
Écoles

Le Groupe Grenoble en Commun : la NUPES avant l'heure



GRUPE DES ÉLU·ES - VILLE DE GRENOBLE
GRENOBLE
en
COMMUN
WWW.GRENOBLEENCOMMUN.FR - GROUPE.DES-ELUS.GRENOBLE.FR

Un groupe unique
de 45 élu-es
pour 59 sièges.



Vincent Fristot
Finances et Comptabilité
écologique, Transition
énergétique, Contentieux



Céline Mennetrier
Sports



Pierre-André Juven
Santé



Maud Tavel
Tranquillité publique,
Temps de la ville



Nicolas Kada
Coordination de
l'action sociale



Laura Pfister
Égalité des droits



Pierre Meriaux
Personnel et dialogue social,
Immobilier municipal



Katia Bacher
Conseillère municipale



Luis Beltran
Handicap et Accessibilité



Céline Deslattes
Grande précarité



Nicolas Beron Perez
Logement



Salima Djidel
Restauration municipale



Thierry Chastagner
Végétalisation,
Sécurité civile



Khadija Ezzarouali
Conseillère municipale



Pascal Clouaire
Conseiller municipal



Sylvie Fougères
Petite enfance



Antoine Fléchet
Conseiller municipal



Sandra Krief
Condition animale



Claus Habfast
Montagne, projet Tour Perret,
projet Bastille



Élisa Martin
Conseillère municipale



Laure Masson
Conseillère municipale



Yann Mongaburu
Urbanisme transitoire



Anne-Sophie Olmos
Communs, Marchés publics
et Accords-cadres



Lionel Picollet
Conseiller municipal



Barbara Schuman
Universités



Jérôme Soldeville
Histoire de Grenoble



Maude Wadelec
Conseillère municipale



Djamel Wazizi
Conseiller municipal



Amel Zenati
Transition numérique et
Stratégie de la donnée

Chaque élu-e est en plus en charge d'un quartier autour d'une école pour faciliter le lien au plus près des habitant-es.

Conseillères métropolitaines
et conseillers métropolitains :



S'ADAPTER POUR MIEUX PRÉPARER L'AVENIR

Accélérer l'adaptation de la ville aux changements à venir

Dans les Alpes, le climat se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs ; les épisodes caniculaires s'y amplifient chaque été par leur durée et leur précocité. Pour que Grenoble demeure une ville vivable, nous agissons autant pour limiter notre empreinte sur la planète que pour nous préparer aux changements à venir.

Cette politique d'adaptation vise d'abord l'espace public, par la lutte contre les îlots de chaleur : végétalisation, accès à l'eau, débitumisation, PLUi imposant des espaces de pleine terre à toute nouvelle opération immobilière... Elle vise également le bâti, pour des équipements publics et des logements plus frais l'été : rénovation thermique massive dans l'ancien (+ de 2000 logements privés et sociaux rénovés par an sur la métropole), réhabilitation thermique des écoles et équipements sportifs, normes de construction sur le neuf supérieures de 25% à la réglementation thermique nationale...

Enfin, pour accompagner au mieux les habitant-es à traverser les épisodes de fortes chaleurs, Grenoble a lancé en 2018 un « Plan canicule » visant à contacter les personnes isolées, promouvoir les bons gestes et ouvrir gratuitement musée et muséum, tous deux climatisés.

	Grenoble aujourd'hui		Grenoble en 2050
Été	19,8°C	→	+1,4 à +2,7°C
	258 mm	→	-6 à -10%
	3 jours	→	+ 43 jours
Hiver	2,9°C	→	+1,5 à +3,5°C
	271 mm	→	+9 à +14%
	58 mm	→	-50 à -86%

Nous avons franchi 6 des 9 limites planétaires

En 2009 une équipe internationale de 26 chercheur-euses, menée par Johan Rockström et Will Steffen du Stockholm Resilience Centre, a établi des seuils que l'humanité ne doit pas dépasser pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr.

Le franchissement d'une ou plusieurs de ces limites planétaires pourrait provoquer des effets d'emballement, des modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire pouvant conduire à un effondrement de la biosphère. Or en 2022 l'humanité a déjà franchi 6 de ces 9 seuils...

Pour préserver l'idée même d'un futur collectif et désirable, l'heure est désormais à l'adaptation radicale, à la durabilité forte, à la redirection écologique, à l'atterrissage dans cet espace sûr et juste entre plancher social et plafond environnemental.

Multiplier les îlots de fraîcheur

D'ici à 2023, les Grenoblois-es profiteront de 11 nouveaux parcs, squares ou places, créés ou rénovés. Plus frais, ces espaces arborés seront autant de refuges urbains en période caniculaires. En parallèle, Grenoble a également lancé une nouvelle dynamique d'accès à l'eau avec un « plan berges » destiné à rapprocher les habitant-es de l'Isère. En attendant, des dispositifs de brumisation commencent à fleurir sur l'espace public : de manière définitive (sur les places Saint Bruno, Edmond Arnaud, au parc Paul Mistral, ou encore dans le quartier Mistral) ou temporaire, grâce à des dispositifs mobiles mis à disposition des associations lors de leurs événements estivaux.



POUR SUIVRE LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC

Partager et apaiser l'espace public pour le rendre plus convivial

Depuis 2014, à Grenoble, l'espace public change : il se végétalise, il se libère de la publicité, il redonne une véritable place aux modes de déplacements doux... Dans la continuité du mandat 2014-2020, la municipalité va encore plus loin, que ce soit avec l'extension de la piétonisation, la réduction de la place de la publicité, l'encouragement de la pratique cyclable... Des politiques menées main dans la main avec les habitantes et habitants, puisque ces dernier-ères participent, à travers les Budgets participatifs, à faire éclore de nouvelles idées et de nouveaux projets. Avec toujours le même objectif : rendre l'espace public toujours plus convivial et accessible à toutes et à tous.

33 Rues piétonnisées



13 Place(s) aux enfants

Panneaux de pub retirés :

326 - sur l'espace public depuis 2015

117 - sur l'espace privé en 2022



La piétonisation, un moteur de la transformation grenobloise



En 2016, le projet « Cœurs de villes, Cœurs de métropole » transformait en profondeur le cœur de Grenoble : 17 M€ (5 M€ de la Ville) pour étendre la piétonisation, végétaliser, améliorer la qualité des espaces publics et créer le premier axe Chronovélo.

Entre 2021 et 2023 la dynamique se poursuit avec la piétonisation du quartier des Halles. Cette extension s'accompagnera d'un travail de végétalisation, parfois complexe, sur ce cœur historique.

Les premiers effets de cette politique volontariste se font sentir : en 2022, le centre-ville grenoblois figure au 10e rang des quartiers les plus dynamiques des métropoles françaises. Entre haute fréquentation (3,1 M de passage piéton par mois) et vitalité commerciale (le taux de vacance commerciale est passé de 10% en 2019 à 7% en 2022), Grenoble démontre que mieux partager l'espace public, c'est aussi favoriser le commerce de proximité.

Grenoble fait Place(s) aux enfants

C'était l'un des projets phares de la campagne municipale grenobloise 2020 : créer des espaces piétonnés devant les écoles pour les rendre plus sûrs, plus agréables, plus végétalisés et en faire des lieux propices aux rencontres pour les petit-es et les grand-es, tout en réduisant la pollution de l'air aux abords des écoles. Moins de deux années plus tard, les premières Place(s) aux enfants sont déjà sorties de terre pour une première tranche de 13 écoles (sur 61 établissements scolaires dont 22 déjà en site piéton).

Parce que chaque Place(s) aux enfants s'insère dans un quartier spécifique, aux attentes et aux demandes différentes, leur aménagement est concerté avec les habitant-es : espace de jardinage, aires de jeux, installation d'assises... Aux usagères et usagers de les dessiner pour se les approprier et en faire des lieux uniques, conviviaux et ludiques.



La publicité recule encore un peu plus !



Cela n'a échappé à personne : en 2015, Grenoble devenait la première ville européenne à bannir la publicité de son espace public. Le non renouvellement du contrat avec JCDecaux avait permis de libérer 2000m² d'espaces occupés par la pub en ville sur 326 encarts allant de la « sucette » au 4x3.

7 ans plus tard, ce recul de la pub s'amplifie grâce à un Règlement local de publicité intercommunal ambitieux pour lutter contre la « France moche ». En 2022, ce sont ainsi 117 grands panneaux publicitaires de 8 et 12 m² qui ont cette fois-ci été retirés de l'espace privé.

En parallèle, la ville continue de déployer ses dispositifs d'affichage à destination des associations, des unions de quartiers, des acteurs culturels... Bref, de celles et ceux qui font vivre la ville plutôt que de chercher à booster la consommation par le rêve orienté.

L'EAU ET GRENOBLE : UNE HISTOIRE TUMULTUEUSE

Grenoble, entre Drac et Isère

Le rapport de Grenoble à l'eau est ambivalent : si l'Isère a favorisé la création de la cité, car la rivière était un point de passage obligatoire pour se rendre à Rome, l'eau a aussi été le principal danger duquel ses habitantes et ses habitants ont dû se protéger en raison des fluctuations des débits du Drac et de l'Isère (le dragon et le serpent). Les archives conservent la trace de 150 inondations.

Pendant les deux millénaires de son existence, les puits étaient privés (deux fontaines publiques sont mentionnées sur la rive droite), mais les épidémies et l'insalubrité ont été à l'origine d'une prise de conscience chez les édiles de la ville. La réglementation sur l'eau du maire Berriat de 1835 a été un premier tournant, puis la décision en 1882 de son successeur républicain Edouard Rey, influencé par les progrès de l'hydrologie, d'alimenter la ville depuis le captage de Rochefort, fut une autre étape décisive, permettant d'approvisionner une population passée de 25 000 à 80 000 âmes.



La fontaine au lion, qui représente Grenoble qui vainc les crues du Drac et de l'Isère

L'eau grenobloise : un symbole national de la lutte contre la corruption

L'eau à Grenoble, ce ne sont pas que des cours d'eau qui ont façonné la géographie du territoire. C'est aussi un combat qui a structuré durablement le paysage politique de la ville, en mode feuilleton. Un feuilleton qui s'étale sur les années 1980-1990.

Grenoble est alors dirigée par Alain Carignon. Maire depuis 1983, cumulant jusqu'à 4 mandats, c'est une des figures incontournables de la droite française. Au sommet de sa carrière politique en 1993 (il est alors ministre de la Communication d'Edouard Balladur), il est mis en examen par le juge Philippe Courroye pour avoir bénéficié de larges avantages matériels : voyages en avion-taxi, appartement parisien, croisière de luxe, financement de journaux destinés à promouvoir l'image du maire... Au total, des largesses de plus de 2,9 millions d'euros de la part de Lyonnaise des Eaux à laquelle il avait cédé, en 1989, la délégation des eaux de la ville. Des faits révélés par un certain Raymond Avrillier, alors conseiller municipal d'opposition dans le groupe écologiste.

Alain Carignon est condamné en 1996 à cinq ans de prison (dont un avec sursis), cinq ans d'inéligibilité et 60 000 euros d'amende pour corruption, abus de biens sociaux et subornation de témoins. La droite locale, désorganisée et entachée par cette affaire, perd les élections municipales de 1995 ; Grenoble renoue alors durablement avec sa tradition de ville de gauche. L'eau est remunicipalisée en 2000. Vincent Fristot, actuel adjoint aux finances et à la transition énergétique, devient le premier président de la Régie des eaux. Avec d'autres, il préfigure, dans la majorité plurielle de Michel Destot, l'avenir de la gauche écologiste et solidaire grenobloise qui arrive en tête des élections de 2014, puis de 2020.

C'est désormais un acquis pour les Grenobloises et Grenoblois : leur eau est un bien commun, public, bénéficiant désormais aux métropolitain-es. La plus pure, et l'une des moins chères du pays. Une eau de source non traitée accessible au robinet, qui remplit les biberons des nouvelles générations sans aucun danger. Alain Carignon, lui, est de nouveau conseiller municipal depuis 2019.

Plus d'informations dans le livre
« Le système Carignon »
de Raymond Avrillier
et Philippe Deschamps

À lire gratuitement
en ligne sur :
lesystemecarignon.fr



La meilleure eau de France

450 000 métropolitain-es
raccordé-es au réseau



30,5 Millions de mètres cubes
produits par an



0 traitement (ni chlore, ni autre)



183 bornes fontaines
sur toute la ville



À Grenoble, l'eau est un bien commun

C'est le grand avantage de la gestion par les collectivités d'un bien commun : l'intérêt général est notre seul objectif. Alors que les tarifs avaient augmenté de 56% durant la phase de privatisation, l'eau de Grenoble est aujourd'hui parmi les moins chères du pays.

L'eau paye l'eau : le coût facturé à l'utilisateur est réinjecté à 100% dans l'entretien, le renouvellement et la sécurisation du réseau. Ici, pas de profit ; uniquement la valorisation d'un patrimoine cher à l'histoire des habitantes et habitants de tout notre territoire.

UN CHANGEMENT D'AIR NÉCESSAIRE

Agir au niveau local à défaut d'ambitions nationales

Chaque année, la pollution de l'air est responsable de plus de 40 000 décès prématurés en France (dont 145 à Grenoble) et du développement de cancers et de graves pathologies chroniques cardiovasculaires et respiratoires. En cause : les oxydes d'azote et particules fines (ou PM2,5) émises majoritairement par le chauffage au bois et le trafic routier. Pour lutter contre ce fléau, Grenoble agit, seule et aux côtés de la Métropole, pendant que l'Etat, condamné pour inaction, se contente de politiques de surface à la fois insuffisantes et, souvent, contradictoires.

293

morts/ an sur l'agglomération grenobloise dues aux émissions de particules

30%

d'amélioration de la qualité de l'air entre 2015 et 2018

Jusqu'à 2800 €

remboursés par la Ville et la métropole pour remplacer son chauffage à bois.

En finir avec le chauffage au bois non-performant

La première source d'émission de particules fines sur le territoire grenoblois provient de la mauvaise combustion du bois de cheminée. On estime à 2100 le nombre d'appareils de chauffage au bois sur la seule ville de Grenoble, dont la moitié serait non performants. Mais changer de chauffage à un coût : 5000 euros en moyenne par foyer. Pour accompagner les ménages vers des dispositifs plus performants, la Métropole de Grenoble a mis en place en 2015 une prime air-bois de 1600 euros majorée de 400 euros sous conditions de ressources. Un dispositif cumulable avec la « Prime Renov' » lancée par l'État en 2021. Depuis l'automne 2021, dans une logique de justice écologique et sociale, ces deux dispositifs ont été complétés par une nouvelle aide de la Ville de Grenoble : 400 ou 800€ destinés à garantir la gratuité totale du changement d'appareil pour les ménages les plus modestes.



Photo : Tim Bish - Unplash

Un temps d'avance sur les mobilités



Agir concrètement pour un air plus respirable, c'est aussi agir fortement sur les mobilités. A Grenoble, depuis 2014, cette volonté s'est notamment concrétisée par de profondes transformations destinées à mieux partager l'espace public et favoriser ainsi les mobilités douces. Le déploiement des 4 premiers axes Chronovélo en est l'expression la plus flagrante, tant ce réseau cyclable sécurisé a modifié certaines artères grenobloises. Et aussi une belle réussite, puisque Grenoble a détrôné Strasbourg au rang de première ville cyclable au classement de la FUB, avec une explosion de la pratique : +64% de la part des déplacements à vélo entre 2008 et 2019, et +30% encore depuis le début de la crise Covid.

Sur le mandat 2014-2020 cette politique ambitieuse pour le vélo a été accompagnée par la mise en place d'une politique de tarification solidaire renforcée pour l'abonnement aux transports en commun : une baisse de 50% pour les 18-25 ans, une carte mensuelle à 2,5 euros pour les plus précaires, en parallèle d'une extension du réseau, de développement et de la gratuité des parkings relais, du renouvellement de la flotte de bus vers du bio-GNV...

À Grenoble, tout est fait pour trouver une alternative à l'utilisation quotidienne de la voiture. La nouvelle culture de l'automobile qui se développe, ici, c'est celle du covoiturage et de l'autopartage. Pour un effet bénéfique autant sur nos poumons que sur la planète.



Chronovélo Cours Berriat

PROTÉGER LE VIVANT, DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE

Face au dérèglement climatique et à l'extension de l'activité humaine, partout, la biodiversité est en recul. Parce que les arbres, les plantes, les animaux et insectes qui nous entourent sont un patrimoine à protéger, nous agissons pour préserver notre écosystème. De la mare à tritons palmés de la Bastille aux écuroducs du parc Paul Mistral, en passant par des plantations record, Grenoble multiplie les efforts pour léguer aux générations de demain ce bien commun qu'est le vivant.

Toujours plus d'arbres en ville depuis 2014

Jusqu'en 2014, le nombre d'arbres à Grenoble ne cessait de décroître au profit de projets d'urbanisme ou de réaménagements très minéraux de l'espace public. Dès 2015, changement de cap : pour la première fois en 20 ans, l'écart entre plantations et abattages est positif. La saison 2020-2021 a même battu un record, avec 1300 nouvelles plantations. En parallèle de cette extension du parc arboré, choix a été fait de varier les essences : si Grenoble comptait 292 essences d'arbres en 2014, elle en compte aujourd'hui plus de 500, limitant ainsi les allergènes et favorisant l'épanouissement de la biodiversité.

Parce que la végétalisation de la ville ne peut être portée QUE par la collectivité (notamment sur les espaces privés), le dispositif « Végétalise ta ville ! » a été lancé au printemps 2021. Objectif : permettre aux Grenobloises et Grenoblois de participer à cet engagement collectif. Plus de 90 foyers ou copropriétés se sont inscrits sur la plateforme dédiée pour recevoir gratuitement un ou plusieurs arbres parmi les 19 essences proposées. Sur cette première édition, ce sont 264 arbres qui ont été adoptés et plantés.



Cours végétalisée de l'école Clémenceau

7150

arbres plantés depuis 2014



264

arbres donnés par la Ville aux habitant-es et plantés sur l'espace privé en 2021



300

des 5500 arbres du talus de Mistral plantés par une centaine d'habitant-es en février 2022



2

fermes urbaines +1 en cours de création sur GRANDALPE



6

vergers collectifs, soit 1 par secteur



272

espaces jardinés dont 42 jardins familiaux ou partagés



1

troupeau municipal de brebis en écopâturage



0

produit phytosanitaire dans les espaces verts, les équipements sportifs et les cimetières



1 à 2

repas végétarien par semaine pour toutes et tous



1

menu végétarien quotidien pour celles et ceux qui le souhaitent



65%

de bio dans les cantines scolaires

100%

de bio dans les crèches



Préserver la faune locale et respecter la condition animale



Depuis 2020, pour la première fois de son histoire, le conseil municipal grenoblois compte dans ses rangs une élue municipale à la condition animale. Un acte symbolique qui vient renforcer l'engagement de Grenoble pour les animaux. Cette volonté se concrétise, partout en ville, à travers la réalisation d'infrastructures permettant la préservation de la faune locale : mare pour les tritons de la Bastille, écuroducs pour faciliter la traversée des axes routiers par les écureuils, cabane à canards de la caserne de Bonne, nichoirs à mésanges et chauve-souris partout en ville...

Par ailleurs, Grenoble s'engage pour la condition animale que ce soit en refusant dans ses équipements les spectacles circassiens exploitant des animaux exotiques ou domestiques, ou encore à travers sa politique alimentaire dans les cantines. En effet, depuis 2022, le menu végétarien est devenu le standard pour les petites et petits grenoblois-es ; la viande ou le poisson sont désormais des options. Un changement de paradigme qui veut dire beaucoup dans l'engagement contre l'élevage intensif et pour la santé de nos enfants et de notre planète.

0% NUCLÉAIRE, 100% D'ÉNERGIE VERTE : C'EST POSSIBLE ET ON LE FAIT

GEG et CCIAG : deux outils publics pour bâtir une stratégie énergétique 100% renouvelable

À Grenoble, deux sociétés majoritairement publiques permettent d'alimenter le territoire en énergie et en chaleur : GEG (producteur et distributeur local d'énergie) et la CCIAG (réseau de chaleur urbain). À travers ces deux outils, présidés par des élus grenoblois, la Ville et la Métropole peuvent asseoir une stratégie énergétique de sortie du nucléaire et du carbone.

Côté GEG, un plan d'investissement vers l'hydraulique, le solaire et l'éolien permettra de produire dès 2023 une quantité très importante d'énergies renouvelables, équivalent à la consommation de tous les ménages grenoblois. Côté CCIAG, de lourds investissements ont permis de passer à 80% de chaleur issue des énergies renouvelables et de récupération en 2022, avec un objectif de 100% en 2033. Deux stratégies ambitieuses qui démontrent que le local peut être la solution pour une sortie propre et maîtrisée du tout nucléaire sur nos territoires.

100% de l'équivalent des besoins des grenoblois-es produit en électricité verte par GEG



100 000 équivalents-logements chauffés par la Compagnie de chauffage (1/3 de la population de la métropole grenobloise)



80% d'énergies renouvelables et de récupération, objectif 100% en 2033 dans le mix énergétique de la Compagnie de chauffage

Précarité énergétique : une lutte transversale

Alors que les coûts de l'énergie augmentent, un nombre croissant de foyers peinent à payer leur facture de chauffage, de gaz et d'électricité. Pour lutter contre cette précarité énergétique, Grenoble agit de manière transversale. D'abord sur le bâti : alors que la modification du PLU de 2014 (puis le PLUi) impose des normes thermiques de construction 20% supérieures à la réglementation nationale, la Ville et la Métropole participent financièrement à la rénovation massive du déjà bâti, que ce soit dans le privé, le locatif ou le social.

En parallèle, la plateforme précarité énergétique du CCAS traite 250 dossiers par an de demandes d'accompagnement. En partenariat, notamment, avec le CLER, GEG et la CCIAG, elle permet un conseil budgétaire et des aides financières pour les plus précaires, avec visite à domicile (diagnostic et études de travaux SOLENI) et du conseil juridique ou médiation locative (avec l'ADIL) pour réduire la consommation des foyers concernés.



La centrale BIOMAX 100% bois (inaugurée en 2020) est l'un des outils de la Compagnie de Chauffage pour un « mix chaleur » dépassant les 80 % d'énergies renouvelables et de récupération

Éclairage public : 1 925 tonnes de CO2 évitées, et 2,8 millions d'euros d'économies cumulées



Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école Jean Racine

En 2016, à travers un plan Lumière de 9,3 millions d'euros d'investissement, Grenoble engageait son éclairage public sur le chemin de la modernité et de la sobriété. Objectif : renouveler 15 000 de ses points lumineux (lampadaires et autres) pour réduire leur empreinte écologique, la pollution lumineuse et le taux de panne. 6 ans plus tard, le bilan est positif : 45% d'économie d'énergie (1 925 tonnes de CO2 évitées), une baisse de 85% du nombre de pannes, 60% de pollution lumineuse en moins... et plus de 2,8 millions d'économies cumulées pour la Ville.

À travers ce plan Lumière, c'est tout un territoire qui est mobilisé : les armoires électriques sont produites par des sociétés grenobloises, et plus de 12 000 heures d'insertion professionnelle (soit 14 équivalents temps plein) ont été réalisées pour son déploiement.

ASSURER TOUTES LES SÉCURITÉS

Gratuités et tarifications solidaires garantissent l'accès aux services publics

Depuis 2014, Grenoble s'est engagée pour permettre à toutes et tous l'accès aux services publics. Une politique basée notamment sur une extension des gratuités et la mise en place d'une tarification solidaire étendue.

GRATUITÉ des bibliothèques



GRATUITÉ du Cabaret frappé



GRATUITÉ du stationnement handicapé



GRATUITÉ des transports pour les sorties scolaires



GRATUITÉ PENDANT 3 MOIS des transports et métrovélos pour les nouvelles et nouveaux arrivant-es



0,80€ le prix du repas en cantine scolaire pour les + bas revenus



4000 métropolitain-es bénéficient de la tarification sociale de l'eau



Face à la crise sanitaire une action locale concrète

La pandémie de Covid 19 qui nous impacte depuis 2020 a de multiples répercussions sur les habitant-es. À Grenoble, nous avons fait le choix d'agir au niveau local. Alors que le Gouvernement imposait des décisions « venues d'en haut », nous lançons dès novembre 2020 une convention citoyenne Covid locale pour démocratiser la gestion de crise et donner la parole aux citoyen-nes et acteurs locaux. Objectif : partager les expériences de vie et anticiper les préoccupations des Grenoblois-es, apporter des réponses concrètes pour lutter contre l'isolement et renforcer la prévention.

Cette pandémie continue, aujourd'hui encore, d'avoir des répercussions fortes sur les personnes, que ce soit sur le plan économique, social ou psychique. C'est pourquoi la Ville et le CCAS se sont engagés fortement auprès des plus précaires pour promouvoir la vaccination, permettre l'accès de toutes et tous aux soins, et faire de la santé mentale une priorité. Une grande campagne a été lancée en 2022 afin de rendre plus visibles les questions de mal-être, et de donner des réponses à celles et ceux qui en souffrent.

L'accueil : une tradition grenobloise

Grenoble a accueilli, dès la fin du XIXe siècle, une main d'œuvre étrangère principalement en provenance d'Italie, puis, au milieu du XXe siècle, d'Afrique du Nord. Elle a également accueilli, au gré des événements marquant de l'histoire, des populations arménienne, chilienne, ou plus récemment, ukrainienne. Grenoble est une terre où l'on se mélange, et où la tradition d'accueil est ancrée depuis fort longtemps et se perpétue aujourd'hui encore. En 2015, pour coordonner la solidarité des Grenoblois-es, la Ville lançait une plateforme destinée à recueillir les propositions d'accueil des habitant-es et des associations.

De son côté, le CCAS, au-delà de toute obligation légale, est pleinement mobilisé tout au long de l'année pour l'hébergement des plus précaires. Il gère notamment 240 places d'hébergement alternatif (dont certains dans des logements d'instituteur-trices mis à disposition de la Ville), 134 places en centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale et 29 lits d'accueil médicalisés. Depuis 2014, le dispositif d'hébergement du Rondeau permet par ailleurs l'hébergement de 130 personnes sur un terrain de 4500m² aménagé avec chalets et points d'eau.

240 places d'hébergement alternatif



134 places en centre d'hébergement d'urgence et de réinsertion sociale



29 lits d'accueil médicalisés



130 places d'hébergement sur un terrain de 4500m² aménagé avec chalets et points d'eau



ACCÉLÉRER POUR L'ÉGALITÉ, INNOVER POUR L'ACCÈS AUX DROITS

Œuvrer chaque jour, partout, pour l'égalité femmes/hommes

L'égalité femme/homme est au cœur du projet porté par le groupe Grenoble en Commun. D'abord à l'échelle de l'institution : si l'écart salarial femmes/hommes au sein de la Ville de Grenoble est sous les moyennes nationales (4,3% à Grenoble, 19% dans le privé, 8% dans la fonction publique nationale), l'égalité reste le seul objectif. Pour l'atteindre nous agissons sur le cadre de travail (favoriser la mixité), le recrutement (jury mixtes) et la formation contre les stéréotypes de genre.

Des enjeux portés dans l'ensemble de nos politiques publiques : que ce soit par un soutien marqué au sport féminin, à la lutte contre le harcèlement de rue à travers des actions de sensibilisation, à la formation des agent-es de la police municipale pour accueillir la parole des victimes de violences conjugales ou encore un renforcement de l'hébergement pour les femmes victimes de violences en conventionnant avec des associations locales.

En parallèle, parce que les femmes sont encore trop invisibilisées dans l'espace public, notamment dans les noms de parcs, de rues ou de bâtiments, la commission de dénomination de la Ville favorise les dénominations féminines. En 2022, Grenoble a (ou va) ainsi inaugurer un jardin Gisèle Halimi, un jardin Josephine Baker, une place Madeleine Pauliac, une halle de tennis Alice Milliat, un parc Isaure Périer et un parc Bertie Albrecht.

Précarité menstruelle : la Ville agit avec ses partenaires

Si l'Écosse a rendu les protections périodiques accessibles gratuitement pour toutes, la France est encore à la traîne en matière de lutte contre la précarité menstruelle.

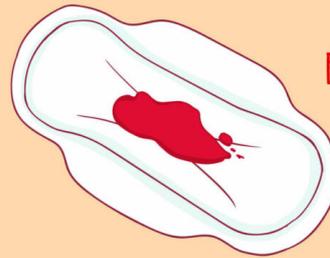
À Grenoble, depuis 2019, la Ville, son CCAS et plusieurs associations partenaires s'associent chaque année pour organiser une grande collecte. Plus de 20 000 dons en moyenne, auxquels s'ajoutent des commandes groupées avec les communes voisines. Ces dons sont ensuite redistribués par les associations aux femmes et personnes menstruées précaires.

OCTOBRE 2021

COLLECTE DE SERVIETTES
ET PROTECTIONS PÉRIODIQUES

POUR LES FEMMES ET LES PERSONNES MENSTRUÉES PRÉCAIRES

le planning
familial38



EN ATTENDANT LA GRATUITÉ
MONTRONS NOUS SOLIDAIRES
DES PLUS PRÉCAIRES !

Retrouvez les points de collecte sur :
www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-isere-38

Illustration : corbac40



**Solidarités
GRENOBLE**
Qui fait quoi ? Où trouver de l'aide ?

QUI FAIT QUOI ? ANNUAIRE COMMENT AIDER ? ACTUALITÉS BOÎTE À OUTILS



Où trouver de l'aide cet été 2022



LES DERNIÈRES MISES À JOUR

- 20/06/2022 : La CIMADE accueille lors d'une nouvelle permanence les MNA le mercredi de 18h à 18h
- 16/06/2022 : Beaucoup de mises à jour pour les horaires d'été et création d'un nouvel acteur : Les Apprentis d'Aubeville et leurs dispositifs local go et la Touline
- 12/05/2022 : Création de l'Équipe solidarité, qui distribue des kits alimentaires aux étudiants
- 27/04/2022 : Création de la permanence d'accès à la santé du POPS au Transfo pour les 18-30 ans
- 5/04/2022 : Mise à jour des horaires de Médecins du Monde
- 13/04/2022 : Mise à jour des horaires des Restos du Coeur
- 01/04/2022 : Fermeture de la Petite pause à compter de ce jour
- 29/03/2022 : Accompagnement budgétaire des Restos du Coeur Fontaine et Stalingrad
- 15/03/2022 : Nouveaux Répertoire des Accueils de jour en été 2022 en ligne et mise à jour des informations les concernant

VOIR TOUTES LES MISES À JOUR

Accès aux droits : développer l'aller-vers

Parce que le non-recours aux droits est un facteur d'exclusion sociale, la Ville de Grenoble et son CCAS ont développé, depuis 2014, divers dispositifs pour en faciliter l'accès. En 2017, c'est la plateforme solidarité-grenoble.fr qui était lancée pour recenser tout ce qui se fait sur le territoire grenoblois, à destination des personnes en difficultés mais aussi des travailleur-euses sociaux-ales.

En 2018, c'était l'équipe juridique mobile, avec pour objectif de rendre effectifs le Droit au Logement Opposable (DALO) et le Droit à l'Hébergement Opposable (DAHO) dans une démarche d'aller-vers. En 2021, la première « caravane des droits » jeunesse allait à la rencontre des jeunes pour les accompagner dans leurs projets et faciliter, là encore, leur accès aux droits. Elle accompagnait le lancement de la plateforme jeunes-grenoble.fr pour proposer ou demander de l'aide ou encore trouver de l'information sur ses droits.

CONSTRUIRE LA VILLE AUTREMENT

Grenoble, terre d'innovations

Quel point commun entre le premier écoquartier de France et le premier écoquartier populaire ? Tous les deux sont grenoblois. Depuis la ZAC de Bonne débutée en 2003 et le projet de rénovation des Villeneuves lancé en 2021, la ville se reconstruit sur la ville dans le cadre d'opérations innovantes, avec toujours la même volonté d'aller plus loin dans la qualité du bâti et des espaces publics.



La Caserne de Bonne, premier écoquartier de France
CC BY-SA 4.0 : Bertrand Marion

À Flaubert, vive le BTP ! (Bois-Terre-Paille)



Le Haut-Bois

L'écoquartier Flaubert poursuit des objectifs ambitieux de performance énergétique et d'énergies renouvelables, de valorisation de la biodiversité ou encore d'usage de matériaux bio-sourcés. Livré en 2022, le Haut-Bois est le premier symbole de cette manière de faire : construit sur zone sismique, ce bâtiment passif de 9 niveaux et 56 logements est construit sur une ossature bois. C'est une première en France.

À proximité, c'est l'îlot Emma qui verra prochainement sortir de terre un immeuble low-tech avec terre à tous les étages. Deux exemples parmi d'autres de ces logements construits en matériaux bas carbone bio-sourcés qui feront de Flaubert un quartier exemplaire en France en matière de BTP (Bois-Terre-Paille).

La Villeneuve : premier écoquartier populaire

En février 2021, le projet de rénovation des quartiers des Villeneuves porté par Grenoble, Echirolles et la Métropole obtenait le label écoquartier. Plus de 300 millions d'euros sont investis dans ce projet d'aménagement GrandAlpe pour améliorer le cadre de vie des habitant-es, développer la mixité sociale et l'activité. La concertation a déjà débuté, dès 2020, sur l'avenir du parc. Objectif : obtenir sa requalification, l'ouvrir sur l'extérieur et rendre son lac baignable.

En parallèle, la réhabilitation thermique des bâtiments se poursuit avec la rénovation des 70 et 60 Ouest Galerie de l'Arlequin. Avec, à la clé, des bâtiments mieux isolés, plus agréables à vivre, et des charges réduites pour les locataires.



La Villeneuve et son lac (bientôt baignable)

ABC : le premier bâtiment autonome en énergie et en eau de France



L'immeuble ABC

Sur la Presqu'île, le bâtiment ABC livré en 2020 compte 62 logements, dont 20 sociaux. Reconnaisable au loin grâce à ses grands panneaux solaires, ce bâtiment permet une autonomie annuelle en énergie de 70%, une réduction de 2/3 de la consommation d'eau issue du réseau de ville, et une réduction de 40% des ordures ménagères.

Son fonctionnement ? L'électricité est produite par la ferme solaire placée sur les toits et stockée dans des batteries pour être disponible le soir. L'eau de pluie est quant à elle récoltée, potabilisée, et utilisée plusieurs fois dans les logements. Enfin, les déchets sont valorisés grâce à 4 poubelles de tri et des bacs à compost qui permettent d'alimenter le jardin potager collectif.

UNE DÉMOCRATIE RENOUVELÉE

Grenoble, ville citoyenne

De l'éclosion de la Révolution française à la création du Planning familial, de la constitution des premiers Groupes d'action municipale à la formation des premières mutuelles...

Grenoble est une terre d'innovations sociales. Son l'histoire se nourrit de l'implication des citoyennes et citoyens dans la vie publique de leur cité. Notre majorité s'inscrit dans cette histoire, avec pour volonté de donner un nouveau souffle à la démocratie locale, et comme ligne de mire la participation du plus grand nombre à la vie de la ville.

53 Chantiers Ouverts au Public (COP) réalisés depuis 2018



59 projets lauréats aux budgets participatifs depuis 2015 dont 34 déjà réalisés



11 Interpellations citoyennes depuis 2020



Interpellation citoyenne : 3 étapes pour un nouveau dispositif



Demande collective de Grenoblois-es

50 soutiens

Médiation d'initiative citoyenne

2 réunions porteurs-ses / élu-es / services.

Résultat : publication du compte rendu sur le site de la Ville



1000 soutiens

Atelier d'initiative citoyenne

Travail de citoyen-nes tiré-es au sort, auditions d'expert-es, rapport.

Résultat : le rapport de préconisations est discuté en conseil municipal.



8000 soutiens soit environ 5% de la population

Votation d'initiative citoyenne

Débat en conseil municipal

puis campagne et débat contradictoire, puis votation

Résultat : la suite donnée à la votation fait l'objet d'une délibération en conseil municipal



Co-construction, votation citoyenne, budget participatif... Sur le mandat 2014-2020, la majorité municipale avait déjà initié de grandes avancées en matière de démocratie participative. Le groupe Grenoble en Commun poursuit cette volonté de créer une démocratie locale plus ouverte et plus innovante. Avec toujours pour objectif de redonner du pouvoir d'agir sur la vie de son quartier et de sa ville pour créer ensemble une confiance commune.

Témoignage de cette envie des Grenoblois-es de participer à la vie et à l'avenir de leur ville : chaque année, des milliers de sollicitations (envies, propositions, désaccords...) sont reçues par courrier, mail ou téléphone. Pour que ces interpellations servent l'intérêt général plutôt que se solder par une simple réponse à un courrier individuel, la Ville a mis en place un nouveau dispositif d'interpellation citoyenne en 2021. Un dispositif par pallier en trois marches : médiation, atelier d'initiative citoyenne et votation. (voir ci contre).

Budget participatif : un rendez-vous phare de la participation citoyenne grenobloise

C'est devenu une tradition grenobloise : chaque année les habitant-es sont appelé-es à voter pour la réalisation de nouveaux projets touchant les champs de l'aménagement de l'espace public, de la végétalisation, ou encore des solidarités ! Depuis 2015, les Budgets participatifs permettent aux Grenoblois-es de proposer, d'élaborer et de choisir les projets qui contribuent à améliorer leur cadre de vie.

De l'emblématique dragonne du Parc Saint Bruno au frigos solidaires, en passant par les six handiparc pour enfants, les 500 nichoirs installés dans toute la Ville ou encore un lieu d'accueil pour les enfants autistes asperger, ce sont 59 projets lauréats (dont 15 encore en cours de réalisation) pour 800 000 euros de budget chaque année. Avec des nouveautés à venir à la rentrée 2022 !



Handiparc Square Saint-Bruno

MISER SUR LA JEUNESSE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Accueillir la nouvelle génération dans des bâtiments répondant aux enjeux de demain

C'était l'une des priorités du premier mandat. Lancé en 2015, le Plan écoles consacrait 66 M€ sur six ans pour de la construction de nouvelles écoles, des agrandissements, de la rénovation énergétique ou encore la réhabilitation de restaurants scolaires. En plus de ces gros travaux qui concernent une vingtaine d'établissements, une vague de « petits travaux » (pour 1,5 M€ par an) a permis diverses améliorations sur l'ensemble des groupes scolaires (sécurité, isolation, accessibilité...).

L'école Marianne Cohn, inaugurée en 2021, ou l'extension de l'école Diderot, en 2022, sont deux des dernières pièces livrées de ce plan ambitieux pour les petites et petits grenoblois-es. Un plan qui se poursuit désormais à l'extérieur des murs, que ce soit avec les Place(s) aux enfants (voir page 5), ou encore avec des travaux d'aménagement des cours d'écoles pour plus de végétalisation et moins de bitume. L'objectif est double : améliorer l'accueil des écolier-ères et du personnel enseignant (par optimisation thermique et meilleure qualité de l'air intérieur) tout en intégrant les bâtiments aux quartiers qui les entourent.



L'école Diderot, rénovée et agrandie

Politique jeunesse : accès aux droits, solidarité et émancipation



Entre 200 et 400 jeunes bénéficient du Programme Jeunes en Montagne chaque année

Les jeunes ont été parmi les premier-ères impacté-es par la crise sanitaire. C'est pourquoi, depuis 2020, la ville de Grenoble a amplifié ses politiques en faveur de leur émancipation. Une volonté qui passe à la fois par un accompagnement vers l'accès aux droits, mais également par la redynamisation du fond d'initiative jeunesse qui permet l'attribution d'une bourse de 300 à 800€ pour aider les jeunes à financer des projets d'autonomie et de citoyenneté.

En parallèle, parce que les voyages forment la jeunesse, Grenoble a lancé en 2021 « Destinations Vacances » pour financer à 100%, et pour toutes les 16-20 ans, 2 à 4 nuits d'hébergement dans une auberge de jeunesse ou sur le domaine de Massacan (propriété de la Ville situé dans le Var, en bord de mer). Et pour profiter de notre territoire, depuis plus de 15 ans, le programme Jeunes en Montagne permet de faire découvrir notre environnement montagnard exceptionnel aux jeunes qui en sont éloigné-es.

Être jeune, c'est se construire des opinions et des visions du monde. Pour dépasser les limites de l'entre-soi, la Ville propose des temps pour se rencontrer, se confronter sans s'affronter. C'est tout le sens des débats organisés régulièrement par le service jeunesse ou encore du projet Émergences qui organise régulièrement des spectacles d'éloquence avec des jeunes de tous les quartiers de Grenoble.

Grenoble s'engage pour tous les âges

Depuis 2014, la municipalité mène de manière participative une politique destinée à faire de Grenoble une ville accueillante, plus accessible et qui soutient l'épanouissement de chacun-e, quel que soit son âge et ses envies. Engagée au sein de politiques intergénérationnelles transversales, la Ville s'est vue attribuer en 2021 le label « Ville Ami des Aînés » au niveau or, par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

Pour aller plus loin, un plan de soutien et d'information à destination des aidant-es est actuellement en cours d'élaboration. L'objectif est de réaffirmer le droit au répit et de faciliter le quotidien de celles et ceux qui consacrent une grande partie de leur temps à prendre soin de proches fragilisé-es. L'accès aux droits sera également au cœur de la future Cité des aîné-es et des aidant-es.



Grand tournoi de papy-mamie-foot intergénérationnel à l'occasion de la coupe du monde de football féminin en 2019

LES CULTURES POUR TOUTES ET TOUS

Défendre le monde culturel

À Grenoble, le mandat 2014-2020 a posé le socle d'une politique culturelle renouvelée, fondée sur la liberté de création et de programmation, sur l'engagement aux côtés des actrices et acteurs culturels, animée par une démarche de transparence et d'exhaustivité. Dans un contexte de raréfaction des ressources financières, choix a été fait de maintenir le budget de la culture, dont les subventions aux acteurs culturels. Ainsi, la Ville de Grenoble consacre 174 euros par an par habitant-e à la culture, pour un budget de 27,5 millions d'euros (hors transferts métropolitains qui représentent 3,4 millions d'euros par an). Alors que le monde culturel sort fragilisé de deux années de crise sanitaire, il en va de sa survie.

La délibération cadre de juillet 2022 témoigne d'une politique culturelle féministe, universaliste, qui lutte contre le dérèglement climatique, et créatrice de libertés : hausse de 25% des subventions aux artistes, création de places au Conservatoire avec de nouveaux parcours personnalisés, de l'éveil, des enseignements dans le temps scolaire, extra-scolaire et périscolaire, ou encore un nouveau projet scientifique du muséum autour des Alpes en changement, pour un service public de la biodiversité afin de comprendre les enjeux de l'Anthropocène.

Les bibliothèques : portes ouvertes sur le monde



La bibliothèque municipale d'étude et du patrimoine

La bibliothèque est le lieu culturel de la proximité sociale et la première marche vers d'autres cultures. Pour développer le réseau grenoblois, dont l'accès est 100% gratuit depuis le premier mandat, la Ville a lancé en 2019 un Plan lecture prévoyant notamment la création d'une nouvelle bibliothèque « tête de réseau » et la restructuration du réseau (avec 3 bibliothèques de secteur et plusieurs équipements de proximité). Les horaires d'ouverture évolueront prochainement pour prendre en compte les besoins des habitant-es. Enfin, un travail est actuellement en cours pour faire de la bibliothèque un point d'entrée pour l'accès aux droits de toutes et tous.

Un nouveau modèle de gouvernance pour un équipement culturel phare

Depuis son ouverture en 2015, la Belle Électrique s'est imposée comme LA salle grenobloise emblématique dédiée aux musiques actuelles. À l'initiative de la Ville, elle est devenue en 2022 une SCIC (Société coopérative d'intérêt collective), intégrant dans son conseil coopératif les membres fondateurs, les partenaires publics, les partenaires culturels et associatifs, les salarié-es et, enfin, les habitant-es. Ces dernier-es ont été invité-es en avril 2022 à prendre des parts de la société. La Belle Électrique élargit ainsi sa gouvernance à toutes celles et ceux qui font la vie de ce lieu devenu iconique.



La Belle Électrique, devenue SCIC en 2022

Œuvres spoliées : le long travail d'inventaire a commencé

C'était l'un des engagements de la campagne municipale 2020 : restituer aux populations spoliées les œuvres figurant dans les collections des musées grenoblois. Un long travail d'inventaire et scientifique a, depuis, été engagé. Objectif : identifier, parmi les 25 000 œuvres du Musée et les plus de 5 millions du Muséum, la provenance de chaque pièce et définir leur histoire sur un plan autant culturel que scientifique et juridique. À l'issue de ce long travail, la Ville rendra publique la liste des œuvres identifiées comme spoliées (essentiellement africaines et asiatiques) pour faciliter leur restitution.

GRENOBLE, VILLE PIONNIÈRE, D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

1^{re} école municipale féminine de football en 2015

1^{re} grande ville à adopter les 30km/h sur les routes en 2016

1^{re} ville à adopter la circulation différenciée lors des pics de pollution

1^{re} place des villes où il fait bon travailler et se loger en 2018

1^{re} ville cyclable de France pour les déplacements domicile-travail en 2021

1^{re} ville à utiliser des clauses sanitaires dans ses marchés publics de fournitures scolaires

1^{re} ville cyclable de France FUB 2022

1^{er} téléphérique urbain de France en 1934

1^{re} mutuelle de France en 1803

1^{er} planning familial de France en 1961

Ville la plus accessible de France selon l'APF en 2020

Prix de la participation citoyenne ODP en 2017

Capitale Verte Européenne 2022

1^{er} Écoquartier de France lancé en 2003

Trophées de la participation et de la concertation en 2017, 2018, 2019 2020 et 2021

Label Cit'ergie Gold 2019

Label Ville Active et Sportive

« Palme d'or des cantines bio » 2018

Prix Cantine rebelle 2018

Grenoble est une des cinq communes françaises Compagnon de la Libération

Label Ville d'art et d'histoire depuis 2017

Lauréate du 3e grand prix de l'AVPU : label éco propre et éducatrice canine en 2020

Ville engagée contre le SIDA depuis 2017 avec l'Appel de Grenoble pour éradiquer le SIDA d'ici 2030

Berceau de la Révolution française avec la journée des Tuiles le 7 juin 1788

Ville amie des aînés niveau or depuis 2021

Ville amie des enfants depuis 2019

Recours contre l'État pour inaction climatique en 2019

Recours contre Total en 2020

Arrêté municipal interdisant l'utilisation du glyphosate en 2019

Ville d'origine du tacos (selon la vraie légende)

